

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

PRIGNAC-ET-MARCAMPS

Elaboration du PLU prescrite par D.C.M. du 09/12/2008
Projet de PLU arrêté par D.C.M. du 11/02/2015
Dossier soumis à Enquête publique du 01/06/2015 au 03/07/2015
PLU approuvé par D.C.M. du 17/12/2015
Modification simplifiée approuvée par D.C.M. du 02/04/2024

PLAN LOCAL D'URBANISME

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation des opérations envisagées	Bénéficiaire	Surface approximative
1	Aménagement du carrefour R.D 669/V.C n°1 - Sur R.D: élargissement pour réalisation d'un rond-point. - Sur V.C 1: emprise portée à 8 m environ - Pan coupé au carrefour	Commune	518 m ²
2	Aménagement du carrefour R.D 669/V.C n°4	Commune	244 m ²
4	Elargissement V.C chemin du " Sablas " (emprise de 8m minimum)	Commune	799 m ²
5	Aménagement et sécurisation de la RD669 au niveau des Lurzines	Commune	449 m ²
6	Aménagement d'un accès à la berge du Moron et au sentier de randonnée - parcelle n° 1005	Commune	362 m ²
7	Création d'une aire de repos.	Commune	342 m ²
8	Réserve foncière pour la réalisation de nouveaux équipements publics	Commune	4740 m ²
9	Création d'une voie de desserte des équipements sportifs	Commune	793 m ²
10	Cheminement piéton - Pont du Moron Site naturel (largeur d'emprise (5 m)	Commune	4432 m ²
11	Cheminement piéton - Site naturel de La Chapelle de Magrigne (largeur d'emprise 5 m)	Commune	16890 m ²
12	Cheminement piéton - Pont du Moron - La Cafourche (largeur d'emprise 5 m)	Commune	13478 m ²
13	Cheminement piéton + Passage de canalisation (assainissement) + entretien fossé - Le Moulinot - Moulin de landart (largeur d'emprise 6 m)	Commune	1162 m ²
14	Cheminement piéton - Chemin Entre Deux Monts - Clayac (largeur d'emprise 5 m)	Commune	1679 m ²
15	Cheminement piéton - zone du stade - Chemin du Launa de Nolly (largeur d'emprise 5 m)	Commune	577 m ²
16	Aménagements, installations et constructions nécessaires à la protection, à la gestion et à la mise en valeur du patrimoine préhistorique (grotte de Pair non Pair, gisement " Sur Roc ")	Etat	1529 m ²
17	Aménagements, installations et constructions nécessaires à la protection, à la gestion et à la mise en valeur du patrimoine préhistorique (grotte de Pair non Pair, gisement " Sur Roc ")	Etat	716 m ²
18	Aménagements, installations et constructions nécessaires à la protection, à la gestion et à la mise en valeur du patrimoine préhistorique (grotte de Pair non Pair, gisement " Sur Roc ")	Etat	2360 m ²
19	Création d'une voie de desserte, de sécurisation et d'aménagement de la frange Est des Lurzines (largeur d'emprise de 8m minimum)	Commune	3122 m ²
21	Sécurisation d'une amorce de voirie pour l'aménagement du secteur des Lurzines centre	Commune	326 m ²
22	Réalisation d'un parc de stationnement	Commune	2540 m ²